

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE





ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Arts plastiques

Les enseignements et l'éducation artistiques Une éducation de la sensibilité par la sensibilité

La reconnaissance d'une intelligence sensible à l'école est relativement récente. Elle date du Plan pour les arts et la culture à l'école (2000), fruit d'une réflexion commune de Jack Lang, alors ministre de l'Éducation nationale, et Catherine Tasca, alors ministre de la Culture. Y était affirmé pour la première fois le rôle essentiel de l'intelligence sensible dans le développement de l'enfant, les apprentissages de l'élève et l'acquisition de compétences fondamentales, cognitives, méthodologiques, sociales:

« L'enfant ne peut connaître un épanouissement équilibré que si son intelligence rationnelle et son intelligence sensible sont développées en harmonie et en complémentarité. Il faut que l'enseignement prenne en compte chaque enfant dans son intégralité. Une rationalité excessive a pour effet de cantonner l'éducation artistique à la marge du système. Or, l'éveil de la sensibilité est la condition de la maîtrise de la langue. Elle est un sésame pour les autres formes d'intelligence. L'éducation artistique et culturelle développe une pensée mobile et souple pour faire face de manière inventive à des situations inédites. L'art est une discipline d'appropriation des savoirs qui fait appel à l'affectif, à l'intelligence sensible, à l'émotion : l'apprentissage modifie l'écoute, le regard, le rapport à soi et aux autres, il donne confiance en soi. Pratiquer une activité artistique est un antidote à l'ennui et une source de motivation. L'éducation artistique apporte aux enfants une sensibilité capable de structurer leur corps, d'élever leur esprit, d'aiguiser leur sens critique, et de développer la compréhension de l'autre. Par le chant choral, le jeu théâtral, la danse, l'enfant cerne son identité, affirme sa personnalité, rencontre les autres sur des bases créatives et constructives.» 1.

Reconnue dans les programmes des enseignements artistiques de 2015, la place de l'intelligence sensible est consolidée par ses liens avec les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en particulier par la reconnaissance des langages artistiques, de la place de la créativité, de l'inventivité, de l'imagination parmi les compétences fondamentales à acquérir au cours de la scolarité obligatoire.

Retrouvez Éduscol sur









De l'intelligence sensible à la pédagogie du sensible

Dans ce contexte, les enseignements et l'éducation artistiques entretiennent un rapport spécifique au savoir, qui se développe à partir d'un agir en situation de production et de perception. Par la manière dont ils se déploient dans ce contexte particulier de manipulation et de confrontation avec des « objets » artistiques et culturels, ils tirent leur originalité des modalités pédagogiques auxquelles ils ont recours et que l'on désignera comme pédagogie du sensible.

Cette pédagogie du sensible permet de nourrir, révéler et renouveler le rapport que chaque élève développe avec le réel et donc avec lui-même. Elle permet à l'enfant de se réaliser et d'enrichir sa relation au monde sensible par la pratique. Elle favorise la construction de la fonction symbolique et le passage à l'abstraction. Elle lui propose d'autres modalités d'apprentissage. Elle développe son potentiel d'invention, ses capacités d'expression et ses aptitudes citoyennes. Elle est au fondement d'une culture commune et partagée qui lui permet de mieux comprendre le monde et les autres.

La sollicitation de l'intelligence sensible s'inscrit dans un projet éducatif global, mieux encore, elle contribue de manière décisive au développement de l'esprit et à la formation de l'élève en tant qu'individu à part entière, en tant que personne et futur citoyen.

Une démarche spécifique

Questionnant l'émotion, le pédagoque de l'art accorde ainsi une place déterminante au sensible pour pouvoir faire acquérir des compétences et construire des connaissances.

Postulat didactique qui veut que l'objectivation et la construction du savoir puisent leur source dans la sollicitation de l'émotion née de la pratique vocale, plastique, corporelle et/ou de la rencontre avec une pièce musicale, une œuvre d'art, un spectacle. Les pratiques artistiques dans lesquelles l'élève s'implique à l'école le conduisent en effet à éprouver de nouvelles sensations, à recevoir et percevoir autrement, à être attentif au monde et donc à s'approcher soi-même. Au-delà d'une succession d'activités, l'élève est progressivement amené à entrer dans une pratique à visée artistique et à en saisir les enjeux. Véritable assise d'une culture de la sensibilité et d'un apprentissage des émotions, ces pratiques signifient pour l'enfant la possibilité d'accéder à d'autres types de savoirs et d'apprendre autrement.

Proposer à l'élève de multiples expériences sensibles, lui donner les occasions d'explorer, d'inventer de nouveaux gestes, de porter un autre regard sur les choses, c'est bien lui donner la possibilité d'appréhender le réel autrement ; c'est lui permettre tout à la fois de découvrir la spécificité de son propre regard et de son action et d'enrichir sa relation à l'environnement ; c'est, par la pratique de langages artistiques, exercer la fonction symbolique, parallèlement au langage verbal. En évoquant le monde par des symboles et des signes, l'élève saisit le réel autrement que dans l'immédiateté, il devient capable de (se) représenter, d'anticiper, de planifier, de s'organiser. Il nourrit son image mentale des choses et du monde en enrichissant son imaginaire.

Retrouvez Éduscol sur









Sensibilité, émotions, sentiments et mise à distance

Mais cette démarche n'en resterait qu'à une confrontation de ressentis si elle n'engageait pas un processus de transformation vers le sentiment, une mise en mots, une mise à distance du ressenti qui mobilise aussi les connaissances et les compétences acquises antérieurement.

La verbalisation, véritable moment d'apprentissage, apparaît donc comme essentielle pour glisser de l'émotion vers le sentiment.

En effet, dans le cadre de ses expériences artistiques, le plaisir de faire et d'explorer de l'élève se conforte dans le désir de laisser une trace, de pouvoir exprimer ses émotions et de se sentir vivant. L'activité génère alors des émotions et des moments de partage avec les autres. Elle suscite aussi chez l'enfant le plaisir et le désir d'apprendre, plus encore l'envie de dire et d'exprimer le monde. Le plaisir de communiquer par d'autres biais est amplifié par la découverte de nouveaux modes de communication. En cherchant à échanger avec l'autre et à s'ouvrir à lui, l'élève développe son potentiel d'invention.

Par le « faire » et « l'agir », qui en art associe toujours action et réflexion sur cette action, il se présente au monde, se l'approprie, développe de nouveaux modes d'expression et construit de nouveaux savoirs. Par les expériences, découvertes, explorations, actions qui lui sont proposées dans les domaines artistiques, l'enfant conjuque perception du monde basée sur la sensibilité et appréhension du monde réfléchie et raisonnée.

Verbaliser ses émotions, ses perceptions, ses sentiments, ses sensations, les relier à celles des spectateurs, à commencer par ses pairs, tout en mobilisant ses acquis permet ainsi d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences. La démarche artistique se conçoit en ce sens comme spiralaire et vertueuse, pour peu que l'enseignant, maître d'œuvre, guide le questionnement et l'action. Pour cela, il ménagera les conditions nécessaires et suffisantes pour favoriser cette verbalisation toujours en action (chanter, écouter, réaliser et donner à voir une production plastique) en veillant aux conditions de la pratique et de la perception.

Des compétences particulières, mais essentielles

Les programmes de 2015, en arts plastiques comme en éducation musicale, accordent, dès le cycle 2, une place toute particulière à l'exercice des compétences de verbalisation, d'expression des émotions, au sein du groupe, ce que l'on peut placer sous le registre de la réflexivité.

En arts plastiques, la relation au sensible se retrouve dans deux des compétences développées du cycle 2 au cycle 4 : S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité et Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art. Plus particulièrement, formuler ses émotions, formuler une expression juste de ses émotions, entendre et respecter celles des autres sont communes aux cycles 2 et 3.

En éducation musicale, les compétences Échanger et partager, Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences, Écouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité sont également communes aux cycles 2 et 3.

Retrouvez Éduscol sur









L'une des compétences essentielles à travailler par les élèves dans les enseignements artistiques est ainsi la capacité à s'exprimer par les langages artistiques car verbaliser ses émotions nécessite de dépasser l'immédiateté du ressenti. La mise en forme qu'elle requiert permet autant de l'enrichir que de la rendre communicable. Là où la sollicitation de la spontanéité enferme l'individu sur lui-même, le travail sur les formes d'expression rend possible l'ouverture aux autres, la compréhension par d'autres. Ce travail nécessite un investissement personnel dans la durée et l'apprentissage d'un langage avec son vocabulaire et sa grammaire. Tout en œuvrant, l'élève apprend à regarder, à mieux voir, à écouter, à comparer, à distinguer, à modifier, à produire du sens, à inventer et à créer. Il apprend aussi à lire des images et des objets, à écouter, et à chanter. Il devient progressivement conscient des codes spécifiques utilisés dans le monde de l'art et accède alors à une pensée autonome. Plus le langage est riche, plus il permet de décrire et d'interpréter de manière subtile et nuancée et plus il rend possible le partage avec les autres. L'enfant porte un regard plus critique sur les productions artistiques et sur le monde qui l'entoure. Il utilise ses découvertes pour réaliser et créer lui-même des images, des objets, et des réalisations sonores. Il découvre des formes d'expression qui lui sont propres et exploite avec plaisir le fruit de ses trouvailles.

En ce sens, une autre compétence essentielle est développée par les enseignements et l'éducation artistiques, **l'exercice de la pensée divergente**, condition de la créativité, de la liberté de pensée et d'agir, de l'exercice du jugement critique et de l'ouverture d'esprit². Plus intuitive, induisant la capacité à chercher, à s'étonner, elle intègre l'errance, la possibilité de prendre des chemins de traverse ou de commettre des erreurs, compétences et attitudes inhérentes à tout processus de construction de projet, comme de construction du sujet.

La culture de la pensée divergente ouvre surtout à une conception non algorithmique des tâches de résolution de problèmes : parce qu'il n'y a pas de réponse unique à une question, elle invite l'élève à explorer des possibles et à envisager différents scénarii pour agir, pour créer. Tout en agrandissant les horizons de son imaginaire, il ose construire des réponses plus personnelles, réponses qui participent à la construction d'un regard singulier sur le monde.

Troisième pilier de cette éducation artistique, la construction d'une culture prend appui sur l'implication sensible et émotionnelle de l'élève dans ses rencontres et ses actions. Fort des découvertes et expériences sensibles et artistiques vécues, l'élève est confronté à des productions artistiques et est touché par elles. Il découvre différents modes d'expression et différentes formes de représentations. Dans le cadre d'interactions avec les autres, il observe/écoute et décrit les œuvres, cherche à les comprendre, les commente et les apprivoise. Il se construit peu à peu une culture artistique et en vient à s'interroger sur les faits de l'art. Il acquiert des repères culturels, des repères de genres, d'époques, de styles lui permettant d'une part d'accéder à une culture commune, d'autre part de se mouvoir dans le champ de la connaissance, enfin de s'ouvrir au dialogue interculturel lui permettant de situer son travail dans le monde.

^{2.} Le modèle de la « pensée divergente », par distinction d'avec la « pensée convergente », a été mis en évidence par le psychologue américain Joy Paul Guilford, dans ses travaux sur l'intelligence. Pour une synthèse de ces travaux, voir Alain Beaudot, *La créativité à l'école*, Paris, PUF, 1969.

Une ouverture à la diversité des arts et des cultures

Les compétences construites dans les enseignements artistiques préparent à la reconnaissance de la diversité par la multiplication des situations auxquelles l'élève est confronté. L'élève-artiste, interprète d'un chant d'ailleurs, dans une langue autre que la sienne, observateur curieux d'une production sonore métissée ou récepteur curieux et attentif d'œuvres issues des arts premiers, forge sa capacité à prendre du recul par rapport aux implicites de la culture de différents groupes ou communautés et l'aide à rompre avec une tendance ethnocentrée. L'enseignant, en cultivant l'habitude de l'élève à découvrir, s'étonner, pratiquer, écouter et connaître, participe de manière engagée à son ouverture au dialogue interculturel en lui permettant de situer son travail dans le monde tout en le soumettant au regard des autres et à la qualité de l'action de chacun de ses membres.

Ce travail ne peut se faire qu'à la condition d'une culture de l'empathie, parce que se mettre à la place de l'autre constitue une disposition émotionnelle majeure dans la construction de la relation aux autres. L'expérience artistique nourrit en effet l'empathie, celle-là même qui permet d'entrer dans l'être d'un autre et de partager ce qu'il ressent.

L'éducation artistique, dès lors qu'elle initie l'élève à un processus de création forge donc la capacité de l'élève à questionner le monde dans la quasi-totalité des champs de l'expérience humaine, individuelle ou collective.

Elle devient essentielle dans l'élaboration de la personnalité et participe de la construction de l'estime de soi. L'élève n'hésite pas à produire, à donner à voir ce qu'il produit et à partager. Il travaille et coopère avec les autres pour mener à terme un projet. Il apprend à faire des choix, à utiliser des procédés, à répondre à des contraintes, à justifier ses démarches. Il confronte son point de vue à celui des autres, il exerce son jugement et affirme une position tout en veillant à rester dans l'échange. Il porte un regard critique sur son propre travail, sur celui des autres et sur les productions artistiques en général. Il devient responsable et enqaqé comme il devra l'être plus tard dans sa vie citoyenne. Il apprend l'ouverture d'esprit et la tolérance en respectant les choix et les modalités d'expression envisagés par les uns et les autres. Il cherche à faire passer un message et s'enrichit. Il renouvelle ses savoir-faire et plus encore, construit sa manière d'être là, développe une pensée personnelle et progresse dans le champ de la pensée rationnelle. Il s'engage et s'expose. Il affirme sa personnalité et consolide son estime de soi. Il a davantage prise sur le monde et y trouve sa place en tant que citoyen de demain.

Pratiquer les arts à l'école permet donc à l'enfant de s'essayer, de chercher à faire et à agir pour construire des connaissances, des compétences et des références. Cela passe par le corps, par les sensations, les émotions, par la sensibilité et par l'imaginaire. Cela passe par le plaisir de faire et de donner. Cela se traduit par des intentions et des réalisations.

Références bibliographiques

Beaudot A., La créativité à l'école, Paris, PUF, 1969.

Lang J., Tasca C., Plan pour les arts et la culture à l'école, CNDP, 2001.

La reconnaissance du sujet sensible en éducation, Chemins de formation n° 16, octobre 2011.







